

Mme Landry a mis en relief, dans son discours d'ouverture, les progrès considérables faits par le gouvernement, pour traduire en mesures concrètes des engagements de principe. Elle a également évoqué certaines initiatives prises récemment par le Canada, sur la scène internationale, visant à renforcer les droits de la personne, à prévenir l'érosion du programme des Nations Unies dans le domaine des droits de la personne, ainsi qu'à exprimer concrètement les objectifs canadiens. Mme Landry a de plus confirmé l'intention du Canada, de briguer cette année, un siège au sein de la Commission des droits de la personne de l'ONU.

La ministre a cité, parmi les mesures prises depuis un an, le fait que le gouvernement a accepté de présenter des commentaires sur la question des droits de la personne devant le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Chambre des communes, ainsi que du Comité permanent des droits de la personne. Elle a également confirmé que le gouvernement déposerait bientôt un projet de loi prévoyant la création du Centre international des droits humains et du développement démocratique qui pourrait devenir un important instrument de programmation et de financement dans ce domaine. En ce qui concerne les Nations Unies, Mme Landry a fait remarquer que "la crise n'est pas terminée. En outre, les Nations Unies procèdent en ce moment à une restructuration de leurs activités en matière de droits de la personne, ce qui nécessitera une gestion et une orientation prudentes".

La ministre a également fait état avec satisfaction du fait que le Canada est devenu le premier pays à verser une contribution au nouveau Fonds volontaire des Nations Unies pour les services consultatifs dans le domaine des droits de la personne, en remettant un chèque d'un montant de 150 000 \$ au Secrétaire général de l'ONU.